

LE

MONITEUR DE LA MODE.

MODES,

Renseignements divers, description des Toilettes.

Jamais peut-être les transitions dans la toilette n'auront été aussi peu ménagées que cette année, car à la fin d'un été complètement illusoire, les femmes qui depuis le printemps tenaient en réserve les fraîches et diaphanes parures composées en prévision d'une saison normale, ont fini par vouloir les sortir *quand même*; aux moindres velléités de soleil elles semblaient croire à l'avènement d'un tardif printemps. Cette illusion, toutefois, a été promptement dissipée, et de nouveau on s'organise pour l'hiver comme s'il n'était pas permanent depuis douze mois.

Les manteaux de drap et de velours lisérés de couleur, bordés de fourrures ou ornés de passementerie, remplacent sans intermédiaires les châles et les écharpes de barège et de mousseline pareils aux robes, les pointes de dentelle ou de cachemire et les casaqués de soie. La forme de ces manteaux admet une grande variété. Nous en avons indiqué plusieurs et nous y reviendrons. Leur caractère général est l'ampleur et le confortable. Il y en a d'attachés sur le côté par des rangées de boutons ou d'agrafes de passementerie posées en biais, d'autres sont boutonnés en avant. La plupart ont des revers sur la poitrine et aux manches, d'autres seulement des petits cols carrés ou arrondis et des garnitures de fourrure au bas des manches. On les orne beaucoup sur les épaules, sur la poitrine et au milieu du dos, de médaillons et de plaques de passementerie avec glands ou pendeloques.

Comme robes de fatigue, le reps de laine à toutes petites côtes est en grande faveur en ce moment. Il se vend surtout en noir, parce que d'une part, cette nuance la plus distinguée de toutes, est de plus en plus adoptée chez nous, et d'autre part parce que cette température si défavorable aux intérêts de la mode a causé dans les organisations délicates de cruels ravages qui mettent en deuil bien des familles. On porte aussi des veloutines façonnées, des velours épinglés, des popelines unies, de l'alpaga, et plusieurs autres espèces d'étoffes de laine soit unies, soit tramées ou brochées de soie.

Pour les robes habillées, le satin broché a une grande vogue, mais il ne détrône pas la moire française dont l'usage est plus étendu et plus général.

Une charmante robe que portait ces jours-ci une élégante et aimable femme, était de moire gris mousseline, coupée au-dessus de l'ourlet par une large bande de taffetas bleu de Chine. Les manches, de moire grise,

bordées de bleu, plates, ouvertes en dessus du poignet, et attachées par des agrafes byzantines, étaient surmontées de deux bouffants, et de distance en distance, tout autour dans les creux du second bouffant, étaient posées des agrafes semblables. En dessus du premier bouffant était comme une épaulette de moire grise, formée par une pointe et deux barbes plates retenues chacune par une agrafe. Le devant du corsage était tout orné de nœuds de taffetas bleu retenus par des agrafes, et la ceinture également bleue était attachée par une agrafe du même style, mais un peu plus compliquée.

Nous avons admiré aussi une autre robe de moire vert myrthe garnie en avant, d'une large bande de velours noir frangée de jais, et de chaque côté, posées en tablier, de deux autres bandes de velours faisant bretelles au corsage. Les manches, à deux bouffants dans le haut, étaient fendues en arrière du poignet et garnies, dans l'ouverture, de velours et de jais. Sur chaque épaule était un ornement de velours et de jais retombant sur le haut de la manche.

Une autre jolie robe était de taffetas noir, sans séparation à la taille, ornée, au-dessus de l'ourlet, d'une bande de taffetas brun, en avant, d'une bande pareille sur laquelle étaient posés de larges boutons noirs. De chaque côté de la robe sont de très petits volants noirs tuyautés, et de chaque côté, en arrière de ce petit volant, une bande brune posée à plat et lisérée de noir des deux côtés. Cette bande, qui s'arrondit à la jupe, fait revers au corsage et retourne en arrière de la manche. Cette manche, étroite et froncée à l'emmanchure, va en s'élargissant jusqu'au-dessous du poignet, et se termine par un revers composé de même que l'ornement de la jupe.

Une robe, commandée par la jeune et charmante comtesse de C... pour le bal de noces de l'une de ses amies, est de tarlatane rose sur dessous de satin. La jupe est garnie, dans le bas, de cinq petits volants bordés de satin rose, et au-dessus de ces volants est une seconde jupe de tarlatane blanche relevée en draperie à plis plats retenus de distance en distance par des touffes de trois roses, l'une blanche, l'autre rose, et la troisième saumon. Le corsage, en forme de clamyde, est blanc sur dessous rose et a, placée très bas, une touffe pareille à celles de la jupe. Les manches, courtes et bouffantes, avec draperies blanches et bouillonnées roses, sont très froncées dans la saignée et terminées par des bouquets de roses qui, avec le bouquet du corsage, dessinent une courbe gracieuse. La coiffure, de roses assorties, était une couronne ronde bien qu'un peu avancée sur le front, entr'ouverte par derrière, et formant de grosses touffes

sur les côtés. Ces fleurs et cette coiffure révélaient par leur grâce et leur délicatesse, le nom de madame *Petit-Perrot*, 20, rue Neuve-Saint-Augustin. On admirait au même bal plusieurs autres coiffures dues à la même création artistique. L'une était une couronne de chêne mêlée de feuillage et de fruits qui, posée sur une chevelure blonde, épaisse et très ondulée, était d'un effet ravissant. Une autre, était une jardinière composée de pensées, de réséda, de roses et d'héliotrope. Une autre, toute de cinéraires, avec une seule touffe de toutes petites pâquerettes roses. Une autre, une simple couronne toute ronde de larges pâquerettes blanches à cœurs jaunes, faisant sur une belle chevelure brune l'effet d'un diadème d'étoiles. Les coiffures de velours et de plumes auxquelles madame *Petit-Perrot* sait donner un si remarquable cachet d'élégance, les fleurs de velours et les groupes de fruits occupent plus particulièrement, en ce moment, son important atelier.

Les fleurs et les fruits de velours concourent, en effet, avec les plumes et la dentelle à orner les plus beaux chapeaux de la saison. Comme toujours, afin de nous bien renseigner sur ce qui se portera, nous avons visité les somptueux magasins de madame *Plé-Horain*, 27, rue de Grammont, et nous pensons que nos lectrices aimeront mieux voir ici décrites qu'appréciées quelques-unes des merveilles que nous y avons rencontrées.

C'est d'abord un chapeau de velours noir (le noir mélangé au blanc continue son succès) à fond plat, à bavolet de satin blanc bordé d'un biais de velours et d'une petite dentelle. En dessus de la passe est une barbe de dentelle noire nouée à boucles plates et d'où part du côté gauche une petite plume frisée couchée sur la passe comme une grosse bouffette. Le bandeau se compose d'une chicorée de velours bleu à cœur de taffetas noir posée un peu en biais sur le front, et continuée du côté droit par une petite plume pareille à celle du dessus. De chaque côté sont des joues de blonde unie et de larges brides de ruban noir.

Une capote coulissée en soie Magenta a un bavolet bordé de velours noir, une traverse de velours noir à double nœud plat, des brides noires, et un dessous composé d'un demi-diadème de baies de sorbier en pierres roses montées en or, et d'un demi-diadème de nœuds de velours noirs.

Un chapeau de velours noir à fond tendu a un haut bavolet, et une sorte de turban de taffetas gris broché de noir et de blanc. Le turban qui remplit le devant de la passe est fixé de distance en distance par des bouffettes de plume noire. Le bandeau se compose de branches d'olives roses montées en or, entourées de feuillage et de ruches de dentelle noire et blanche.

Un chapeau de velours noir à fond peu profond et un peu soulevé en arrière, a une chicorée de velours semblable garnissant presque entièrement son côté droit; une barbe de dentelle nouée sur la passe et retenue par deux gros boutons de jais, et des bouts retombent de chaque côté du bavolet, tandis qu'une autre barbe de dentelle est froncée sur le devant de cette passe, qu'elle garnit comme une coquille ou un éventail. De dessous la coque gauche du nœud part une petite plume noire qui retourne

sous le bandeau et vient se poser au milieu d'une chicorée de velours ponceau. De chaque côté sont des joues de blonde blanche et des brides noires.

Un chapeau de velours épinglé violet est plissé en avant, tendu des côtés, a en dessus une barbe de dentelle posée à plat et dont le milieu est retenu par des boutons de jais, de même que les bandes de velours qui sont de chaque côté et au milieu du bavolet. Sous le bandeau sont, d'un côté, deux grosses pensées d'une nuance très douce, et de l'autre côté des boucles de velours.

Au nombre des ravissantes coiffures créées par madame *Plé-Horain*, nous citerons aussi une guirlande de petites marguerites bleues et de grappes de fruits noirs, faisant un peu la pointe sur le front, et ayant en arrière, faisant cache-peigne, une longue écharpe de tulle brodé d'or que retient un double nœud de velours agrafé par un cercle d'or émaillé.

On porte beaucoup de ruches de taffetas découpé. L'une de taffetas marguerite des Alpes était fermée en arrière par une barbe de dentelle noire très largement nouée et une branche d'olives roses à monture d'or.

Une autre coiffure était de velours noir avec des agrafes de perles et de longues plumes blanches. De coquets petits bonnets, les uns à fonds bouillonnés, les autres à fonds de résilles, sont ornées de fleurs rares, disposées d'après les combinaisons les plus ingénieuses.

Trois toilettes complètes demandées à la maison de commission *Lassalle et Cie*, rue Louis-le-Grand, 37, et boulevard des Capucines, 4, par une mère et ses deux filles, pour assister à un mariage qui se fait à la campagne, ont été composées ainsi : celle de la mère, femme de trente-huit ans, très jeune et remarquablement distinguée, d'une robe de soie pensée, de ce tissu si épais et si résistant que l'on nomme taffetas double chaîne, avec semé de petits bouquets noirs brodés à la main; cette robe est ornée, dans le bas, d'un seul grand volant de 40 centimètres environ, puis de cinq petits velours noirs de la largeur du doigt, le premier posé sur les fronces du volant, et au-dessus de ces cinq petits velours, de la tête du volant; — d'un paletot de velours soutaché de soie pensée. Le dessin se composait de palmes de la grandeur de la main dans le bas du vêtement, et de plus en plus petites en montant vers la taille. Celles du corsage s'élargissaient au contraire un peu en montant. Sur chaque manche il n'y avait que deux de ces palmes; — d'un chapeau de dentelle noire et de blonde blanche, à bavolet de soie blanche recouvert de dentelle noire, et bordé par un petit rouleau de velours vert. Sur le côté de ce chapeau était une touffe de marrons avec leurs enveloppes à aspérités, et les brides étaient noires à larges rayures de satin vert. Des gants de chevreau paille brodés de pensée complétaient cette toilette.

Celle des deux jeunes sœurs, l'une de quatorze et l'autre de seize ans, étaient des robes de taffetas bleu avec la casaque pareille soutachée et des chapeaux de tulle blanc et de dentelle noire, ornés de nœuds de pâquerettes blanches avec leur feuillage, en dessus et en dessous de la passe.

Le cachemire de l'Inde, que toute femme un peu élé-

bandeau et vient se poser au milieu d'une chaise
 rehaussez par un coussin. De chaque côté sont des jupes
 blanche et des brides noires.

Après le retour équilibré est placé en
 milieu des côtés, à en dessous une bache de des-
 sous à plat et tout le milieu est relevé par des
 à de pas, de même que les bandes de velours qui
 de chaque côté et au milieu du devant. Sous le
 au vent, il en est, deux grosses poches d'une
 de trois doigts, et de l'autre côté les boutons de
 21.

nombre des rainures collées avec par un autre
 dessus, sont relevés ainsi que pendant le petit
 sur les bords et de grappes de fruits noirs, sont
 en la pointe sur le front, et ornent arrière. Deux
 -poches, une longue étroite de côté devant d'un
 vient au milieu devant de velours agris par un
 d'un bouton.

Après le retour de toutes les bords.
 de toutes surpente des bords sont fermés en
 par une bache de dentelle noire très largement
 et une bande d'étoffe noire à l'entour d'ice.

Après le retour tout le devant avec des agrafes
 et de longues jupes blanches. De chaque po-
 ches, les uns à hauts boutons, les autres à
 de petites, sont ornés de deux rangs, disposées
 les boutons les plus rapprochés.

Après le retour remplis de dentelle à la maison de
 saint Louis et Co, rue Louis-le-Grand, 37, et
 des Capucins, 1, par une robe et ses deux
 au milieu à un mariage qui se fit à la cam-
 pagne tel composé ainsi : celle à la robe, comme
 une robe, est, très jeune et remarquablement dis-
 tinguée, d'une robe de six pieds, à se faire si équi-
 librant que l'un comme talon double-chaîne,
 de petits boutons noirs bords à la robe;
 robe est ornée, dans le bas, d'un grand volant
 ornés de dentelle noire, puis de cinq petits volants
 de la largeur du bout, le premier posé sur les
 du volant, et au-dessous de ces cinq petits volants,
 de la robe; — C'est pendant le retour orné
 de dentelle. Le dessin se composait de palmes de la
 robe de la main dans le bas du volant, et de plus
 des petites en montant vers la taille. Celles de
 d'élargissement se construisent en peu de temps. Sur
 une manche il n'y avait que deux de ces palmes; —
 de chaque de dentelle noire et de dentelle blanche, à
 de dentelle blanche ornant de dentelle noire, et
 par un petit croquis de retour sur. Sur le côté
 de chaque côté une suite de boutons avec leurs es-
 pous à épousés, et les brides étaient ornées à bords
 de dentelle noire. Les pans de dentelle pallés
 ornés complétaient cette toilette.

Après le retour deux jupes noires, l'une de quatre et
 de six pieds, ornées des robes de toutes les
 de chaque partie ornée de des chapards de
 dentelle et de dentelle noire, ornés de dentelle de papier
 dentelle avec leur dentelle, en dentelle et en de-
 dentelle la robe.

Après le retour de l'habit, que toute dentelle en peu de
 dentelle de l'habit, que toute dentelle en peu de



615

8

7

6

5

4

3

LE MONITEUR DE LA MODE

Paris, Rue Richelieu, 9.

Modèles nouveaux de Costumes d'Épouse et de Mariage

DES MAGASINS de NOUVEAUTÉS À ST-AUGUSTIN RUE N° 5. ST-AUGUSTIN, 4, 5.

... peut manquer d'avoir,
 ... de Paris, rue de Richelieu,
 ... aussi utile que dans
 ... le froid réclame souve
 ... à l'usage, et où, cepen
 ... les motifs qui se couv
 ... pour un grand no
 ... fond noir, fond bla
 ... à laines bordures, a
 ... les couleurs les plus
 ... Lamo et la dentelle
 ... rue des Jeûneurs,
 ... qu'elles remplacent av
 ... dans les châ et le
 ... encore une applicati
 ... les femmes jettent
 ... leur leur entrée da
 ... soit en robe tout
 ... de satin de couleur, soit
 ... consistant de très ric
 ... les de celles que nous
 ... l'autre Magenta, off
 ... Les dessins si bi
 ... ressortent d'un
 ... couleurs vives et brillantes
 ... ornées atteintes de l'
 ... de la parfumerie recher
 ... ment des rides, des
 ... les altérations de la
 ... leur emploi raisonn
 ... de la parfumerie d'élite
 ... l'estroction et le l
 ... mode moderne, qui
 ... en ce qu'elle est solid
 ... le secret d'effacer su
 ... préoccupations et du ch
 ... tricherie primitive.
 ... des obtenus, prépara
 ... plus bienfaisantes pour
 ... de violettes, une p
 ... donne aux cheveux
 ... un même temps que le
 ... au brume de violettes
 ... les meilleurs et des plu

... de Thérèse est depuis
 ... les médecins.
 ... de violettes d'Italie
 ... et d'une grande
 ... Madame

N° 615.

MANCHE D'ENF

... d'ordre de la maison
 ... modèles nouveaux pour 18

gante ne peut manquer d'avoir, et qu'elle choisit de préférence au *Persan*, rue de Richelieu, 74, n'a jamais été d'un emploi aussi utile que dans cette saison indéterminée, où le froid réclame souvent les vêtements les plus lourds de l'hiver, et où, cependant, le soleil se montre parfois plus radieux qu'au cœur de l'été. Aussi le *Persan* vend-il chaque jour un grand nombre de ces châles plus spécialement fond noir, fond blanc, fond vert myrte, ou amarante et à hautes bordures, aux dessins les plus compliqués et aux couleurs les plus multiples.

La dentelle *Lama* et la dentelle de Cambrai de la maison *Ferguson*, rue des Jeûneurs, 40, d'une si belle fabrication qu'elles remplacent avec avantage la dentelle de Chantilly dans les châles et les mantelets des toilettes d'été, ont encore une application très heureuse dans les pointes que les femmes jettent négligemment sur leurs épaules pour faire leur entrée dans un salon. La dentelle de Cambrai, soit en robe tout entière recouvrant un dessous de satin de couleur, soit seulement en volants et en berthes, constitue de très riches et très séduisantes parures. Deux de celles que nous avons vues, l'une bouton d'or et l'autre Magenta, offraient surtout un très heureux aspect. Les dessins si bien choisis et si corrects de MM. *Ferguson* ressortent d'une manière merveilleuse sur ces nuances vives et brillantes.

Les premières atteintes de l'hiver voient toujours le triomphe de la parfumerie recherchée dont les cosmétiques préservent des rides, des rougeurs, des gerçures, et de toutes les altérations de la peau si nuisibles à la beauté. Par leur emploi raisonné et judicieux, certains produits de la parfumerie d'élite ont même une influence très salutaire sur l'entretien et le bon état de la santé.

La *crème froide mousseuse*, qui diffère entièrement du *cold-cream* en ce qu'elle est solidifiée et mousseuse tout à la fois, a le secret d'effacer sur les traits fatigués les traces des préoccupations et du chagrin et de leur rendre toute leur fraîcheur primitive.

La *rosée des abeilles*, préparation nouvelle, est une lotion des plus bienfaisantes pour la toilette et les bains.

Le *baume de violettes*, une pommade fluidifiée aux huiles vierges, donne aux cheveux de la force et de la souplesse en même temps que le lustre le plus agréable.

Le *savon au baume de violettes*, rare difficulté vaincue, est l'un des meilleurs et des plus adoucissants pour la peau.

Le *savon de Thridace* est depuis longtemps approuvé et conseillé par les médecins.

Et les *gouttes de violette d'Italie* sont un parfum tout à fait aristocratique et d'une grande suavité.

Madame Marie DE FRIBERG.

N° 615.

PLANCHE D'ENFANTS.

Vêtements d'enfants de la maison de nouveautés A SAINT-AUGUSTIN. Modèles nouveaux pour 1860-1861.

Nous recommandons à nos abonnées trois publications de PATRONS MODÈLES PARISIENS. Patrons nouveaux éprouvés et coupés dans les meilleures maisons de Paris de manière à pouvoir être garantis parfaits.

PATRONS-MODÈLES DE LA COUTURIÈRE. — Les *Patrons-modèles de la Couturière* donnent, chaque mois, des *Patrons de grandeur naturelle*, d'après les gravures du *Moniteur de la Mode*, de Robes, Corsages, Manches, Pèlerines, Corsets, Manteaux, Mantelets, Fantaisies, Costumes de cour, Pardessus, Amazones, et tout ce qui concerne la confection.

LA LINGÈRE PARISIENNE. — La *Lingère Parisienne* donne, chaque mois, des *Patrons de grandeur naturelle* de tout ce qui comporte la lingerie : Bonnets, Camisoles, Chemises, Jupons, Broderies, Fichus, Pantalons de dames, etc.

LES MODES DE L'ENFANCE. — Les *Modes de l'Enfance* publient, chaque mois, une feuille couverte de *Patrons de grandeur naturelle* des différents vêtements de petits garçons et de petites filles, depuis le premier âge jusqu'à l'adolescence, que la mode sait rendre si coquets et si élégants.

Les tracés de ces publications sont accompagnés d'explications suffisantes pour qu'ils soient parfaitement intelligibles et qu'ils trouvent une application utile, non-seulement pour les personnes qui s'occupent spécialement des modes et nouveautés, mais encore dans toutes les familles.

Chacune de ces publications coûte 6 francs par année en France, 8 francs pour l'étranger.

On peut s'abonner aux trois ensemble ou séparément, en adressant le montant, à M. Henry Picart, rue des Pétites-Écuries, 49, à Paris.

Courrier de Paris.

Il y a des gens qui sont si bien pénétrés de l'hypocrisie de certains mots qu'ils en tirent un excellent parti et contribuent à multiplier les dupes que ces mots font dans le monde. Parmi ces mots hypocrites et menteurs, le plus menteur et le plus hypocrite à coup sûr est le mot conseil. Les gens dont je viens de parler ont une prétention, c'est, en entendant les victimes de tous les conseils donnés en pure perte récriminer contre l'espèce humaine, de réhabiliter le conseil dans leur esprit. Ainsi, quand ils ont saisi le côté faible d'un projet ou d'une œuvre, et qu'ils l'ont bien emplâtré et étagé de bonnes solives, ils s'enviennent vers quelqu'un de ces hommes qui tiennent à passer pour juges excellents et dont ils ont besoin de flatter la vanité. Ils expliquent alors leur projet ou leur œuvre dans sa conception primitive, puis sournoisement :

— Cependant, disent-ils, je n'ai pas voulu me décider avant de vous consulter, parce que je vous sais de bon conseil (ici l'autre s'incline et fait la roue). Voici, à mon avis, le point vulnérable de mon affaire, et... je crois... je suppose... il me semble que ceci vaudrait mieux, qu'en pensez-vous ?

Après avoir écouté l'amélioration proposée, l'homme

qui est de si bon conseil et dont la besogne est ainsi toute tracée, n'hésitant pas entre une stupidité et une chose moins stupide, se prononce naturellement pour la moins bête des deux.

— C'est votre avis ? dit le demandeur de conseil.

— Parfaitement, répond le donneur de conseil qui a le bénéfice, alors, d'avoir trouvé justement ce que l'autre avait arrêté dans sa pensée. La vanité de tous les deux est satisfaite de cette façon, et il s'ensuit que le public, enclin souvent à se mêler de choses qui ne le regardent pas, dit de l'un : « C'est vraiment un homme précieux, il donne toujours d'excellents conseils, » et de l'autre : « A la bonne heure, voilà un garçon qui réussira, parce qu'il écoute au moins les conseils qu'on lui donne. » Soit dit en passant, il n'est rien qui plaise davantage au vulgaire qu'un homme qui écoute les conseils. C'est une proie offerte à tant de vanités et à tant de spéculations !

Mais il arrive parfois et le plus souvent même, qu'entre les deux avis ouverts par le demandeur de conseil, le consulté trouve une troisième opinion ou plus bête ou meilleure. Dans le premier cas, vous vous gardez de suivre le conseil ; dans le second cas, vous n'en faites encore qu'à votre tête, par cette raison que tout conseil qui contrarie un plan bien arrêté à l'avance, est un conseil perdu. Il s'ensuit ou une réussite ou un insuccès. Dans ce dernier cas, on en est quitte pour dire à celui dont on a dédaigné l'avis : « Ah ! si j'avais écouté votre conseil ! » et à part soi : « Il ne valait peut-être pas grand-chose, mais n'importe, j'aurais pu essayer ! » Ce qui flatte considérablement l'autre et lui donne à ses propres yeux et aux yeux du monde une importance considérable. Si l'on réussit, contre l'attente du donneur de conseil, celui-ci en paraît tout étonné, d'abord, mais il prend sa revanche en disant :

— C'est bien ; mais peut-être c'eût été mieux si vous aviez suivi mon conseil.

— Probablement, répond l'autre pour peu qu'il soit adroit.

Voilà la partie de raquettes qui se joue tous les jours, et qui contribue à faire croire à la réalité du plus hypocrite de tous les mots de la langue française.

Ce préambule un peu long peut-être me conduit à vous raconter l'histoire toute fraîche d'un de ces donneurs de conseil. C'était un ancien conseiller d'État, du temps de la Restauration, que vous me permettrez de vous désigner par l'initiale B. — B..., en prenant sa retraite, s'était retiré à la campagne, en Normandie. Sous prétexte qu'il avait été conseiller, les paysans le harcelaient pour avoir de lui des conseils sur toutes choses. Mais à tout prendre, les paysans normands sont des hommes comme les autres et sujets à tous les défauts de l'espèce humaine ; c'est-à-dire qu'ils ne suivaient aucun des conseils que leur donnait B... Quoique peu novice dans la connaissance du cœur humain, B... avait été élevé, comme tant d'autres, dans cette illusion que la candeur, la simplicité et toutes les vertus se sont réfugiées dans l'âme naïve des paysans. Mais il n'avait pas été longtemps à s'apercevoir qu'il jetait ses conseils aux moineaux, et que l'hypocrisie du mot n'était pas moins flagrante à la campagne qu'à la ville.

Du jour où il s'en aperçut, B... ferma sa porte aux quêteurs de conseils. Quelques-uns, cependant, trouveraient moyen de la forcer encore, et il s'ensuivit les deux aventures que je vais vous raconter et qui prouvent que les plus malins dans la science du cœur humain sont loin d'en connaître tous les détours et toutes les obscurités.

Un matin notre conseiller était occupé à massacrer l'avant-garde d'une armée de colimaçons en train de prendre d'assaut ses espaliers où se dorlotaient au soleil les plus belles pêches du pays. Sous prétexte de causer horticulture, un *fineau* de l'endroit accosta le jardinier amateur, et de pêche en abricot, il lui exposa, en lui demandant conseil, un de ces points délicats en affaires où l'honneur tout entier est engagé, mais que l'on pouvait jouer, cependant, au hasard d'un procès qui, même gagné, n'eût pas laissé que de lui arracher quelques sacs d'écus. Le paysan hésitait beaucoup, je dois en convenir, sur le parti à prendre. Il avait l'épiderme de l'honneur assez chatouilleux, mais celui de sa bourse l'était bien davantage. Il aurait voulu concilier le tout et c'était difficile. Il s'ensuivit une longue discussion au bout de laquelle B..., impatienté de tant de *mais* et de tant de *si*, s'écria :

— Je vois qu'en fin de compte vous avez envie d'entamer un procès, eh bien !...

— Faut que je fasse le procès, alors ? C'est votre avis ?

— Oui, je vous le conseille... répondit B... qui tourna le dos au paysan.

— C'est drôle tout de même, pensa celui-ci, que M. B..., un homme de si bon conseil, m'en donne un pareil !... oh ! non, je ne ferai pas ce procès, car il y va de mon honneur.

B... ne songeait plus à cette affaire, lorsqu'il apprit le peu de compte que le paysan avait tenu de son mauvais conseil dicté par l'impatience.

— Parbleu ! s'écria l'ex-conseiller, voilà bien le cœur humain ! Jusqu'à présent, j'avais eu la sottise de donner à tous ces butors d'excellents conseils que pas un d'eux n'a suivi ; j'en donne un détestable et dont ma conscience eût rougi si j'eusse été de sang-froid, ce niais-là, heureusement, agit comme toujours en sens inverse du conseil et accomplit un acte honorable. Allons ! désormais, je saurai comment m'y prendre.

B... ne tarda pas à trouver l'occasion d'appliquer la nouvelle expérience qu'il avait acquise du cœur humain. A peu de jours de là, un jeune gars se faufila bien penaud et bien timide dans le cabinet de M. B...

— Pardon, excuse, monsieur ; mais je viens vous demander un conseil,

— Parle, mon garçon, parle.

— Voilà l'affaire, monsieur. Il faut vous dire que l'an prochain je tire à la conscription. Pour lors, j'aime le métier de soldat ; mais mon père n'entend point de cette oreille-là, et il m'a confié une somme d'argent à porter à la ville pour me faire assurer contre la mauvaise chance que j'appellerai la bonne. Eh bien ! l'idée m'est venue de ne faire point la commission à papa, et... je sais bien que ce n'est peut-être pas honnête, et voilà ce qui me fait hésiter... mais j'ai envie de garder l'argent, à seule fin de partir à coup sûr, si je tombe au sort.

— Tu hésites? demanda B...

— Oui, parce que je vous dis que ça me tient là comme une malhonnêteté.

B... réfléchit, se souvint du résultat de son dernier conseil donné et exécuté à rebours. Il trouva que le paysan était dans des conditions admirables pour fournir matière à l'expérimentation de son système.

— Ainsi, reprit le gars, je viens vous demander conseil.

— Eh bien! répondit froidement B..., je te conseille de garder l'argent.

— Et puis, il y a autre chose, voyez-vous, qui me fait désirer de partir; parce que si je reste au village, je serai peut-être obligé d'épouser la petite Nicolle...

— Pourquoi obligé?

— Dame! parce que... me conseillez-vous de l'épouser? Je lui dois peut-être ça, tout de même...

L'expérience se présentait à B... dans les conditions les plus complètes.

— Aussi donc, continua le paysan, je vous demande un conseil là-dessus.

— Je te conseille, répondit B..., de rester au village et de ne point épouser Nicolle.

— Vous croyez... là, de vrai?

— Allons, fais comme tu voudras.

— Bien obligé, dit le paysan qui se retira en saluant.

B... ne doutait pas du succès de son expérience. Mais, ô profondeur, ô mystère, ô variations et variétés du cœur humain! Le jeune paysan, cette fois, exécuta de point en point le double conseil de l'ex-conseiller, et ce qu'il en advint, on le devine. C'était pour la première fois, peut-être, que bon ou mauvais un conseil avait été rigoureusement suivi. Et fallait-il qu'il vînt, immoral et perfide à ce point, d'un homme qui aux yeux de tous passait pour parler d'or! Il faillit résulter pour B... une mauvaise affaire dont il eut grand-peine à se tirer. Il jura, mais presque un peu tard, qu'on ne le prendrait plus à donner de conseils et à faire d'expérience sur le cœur humain.

Dans la suite, quand un visiteur de quelque classe et de quelque sexe qu'il fût, se présentait à lui, en lui demandant un conseil, B... l'interrompait vivement.

— Oh! disait-il, le meilleur conseil que j'ai à vous donner, c'est de ne m'en point demander.

C'était une raison pour qu'on insistât. A quoi B... répliquait :

— Demandez-moi deux services au lieu d'un conseil, et je suis prêt à vous les rendre.

Ah! quel homme bien avisé.

X. EYMA.

MÉLANGES.

Les travaux du square situé devant le Conservatoire des arts et métiers, entre la rue Saint-Martin et le boulevard de Sébastopol, avancent rapidement. L'élégante balustrade en pierre du Jura qui entoure ce nouveau jardin est terminée aujourd'hui, et l'une des grilles par lesquelles on y accèdera est mise en place. Aux rangées de marronniers plantés depuis quelques mois déjà dans

le square, viennent de s'ajouter des milliers de rhododendrons qui forment, avec des plantes d'espèces variées et une bordure de lierre, une ceinture non interrompue le long de la balustrade. On s'occupe activement des deux bassins qui doivent décorer ce nouveau genre de jardin, qu'on peut s'attendre à voir livré au public avant la fin de cette campagne.

..

De nouvelles dispositions viennent d'être prises pour la décoration architecturale de la place du rond-point des Champs-Élysées.

L'alignement des propriétés riveraines est reporté à 3 mètres en avant de l'alignement fixé par l'ordonnance du 5 avril 1846. Toutefois, aucune construction ne pourra être élevée dans la zone de 3 mètres, comprise entre l'ancien et le nouvel alignement. Cette zone devra être convertie en parterres d'agrément, sauf le passage de voitures à réserver.

Ces jardins seront fermés par des grilles uniformes. Aucun genre de commerce ou d'industrie ne pourra être exercé dans les propriétés en bordure sur le rond-point de l'avenue des Champs-Élysées, si ce n'est en vertu d'une autorisation du préfet de la Seine.

En cas de refus par les propriétaires riverains de se soumettre aux prescriptions ci-dessus lorsqu'ils en seront requis par l'administration municipale de la ville de Paris, l'expropriation pour utilité publique sera ordonnée, s'il y a lieu, conformément à la loi de 1844 et au décret de 1852.

..

Les pilônes en charpente, ornés d'un escalier intérieur et terminés par une plate-forme, que l'on remarque depuis un certain temps dans la plupart des quartiers de Paris, ont été construits, on le sait, comme points de repère pour dresser le plan de la ville d'une manière tout à fait exacte. C'était de là que les géomètres devaient procéder à la mesure des angles et diviser la surface du sol en triangles rigoureusement calculés. Cette triangulation n'est pas encore faite, et l'on ne sait même pas si elle pourra s'exécuter.

Au moment d'opérer, on a trouvé un obstacle auquel, peut-être, on aurait dû s'attendre : c'est l'absence complète de la stabilité du sol. Paris est en état continu de trépidation ou, si l'on aime mieux, le tremblement de terre est, à Paris, à l'état chronique. Le roulement continu des voitures est la cause de cette vibration. Il n'est pas possible de dire à Paris : « arrête-toi, » juste comme Josué au soleil. Les géomètres, espérant obvier à cet inconvénient, vont essayer de mesurer leurs angles pendant la nuit. Ils auront une stabilité un peu plus grande; mais l'auront-ils suffisante?

Cette idée de triangulation nocturne en a amené une autre : celle d'employer les pilônes à des expériences de lumière électrique. Nous dirons les résultats obtenus.

..

Il vient de se former à Paris un nouveau cercle qui a

pris le nom de cercle de l'*Union des arts*. Ce cercle compte, à l'heure qu'il est, plus de cinq cents souscripteurs parmi lesquels se trouvent les plus brillantes notabilités de la société parisienne.

Il a pour président le prince Poniatowski, pour vice-présidents MM. Charles Gounod, le prince Alphonse de Polignac, le comte Melchior de Vogué.

Le cercle vient de former trois commissions distinctes : de littérature, de peinture et de musique. La commission littéraire s'est assurée le concours de plusieurs professeurs qui se feront entendre alternativement sur divers sujets.

La commission de peinture prépare une exposition permanente de tableaux anciens et une galerie d'œuvres de l'école moderne, qui seront vendus au profit des auteurs.

La commission de musique a traité avec plusieurs artistes, notamment avec MM. Armingaut et Jacquart, pour une série de concerts. Deux accompagnateurs, MM. Delibes et Malton, sont attachés au cercle en qualité d'accompagnateurs de piano.

L'inauguration du cercle, lisons-nous dans le *Sport*, aura lieu au mois de janvier prochain. Un splendide concert sera donné à cette occasion. Le cercle est établi, comme on sait, dans l'hôtel de la rue de Choiseul qu'occupaient MM. Delisle et Cie.

La galerie latérale au rez-de-chaussée et le jardin font partie de ses dépendances.

Le chiffre des souscriptions déjà réalisées dépasse 78,000 francs, en sorte qu'on peut dire que le cercle est riche avant d'exister.

La commission littéraire a pour membres : MM. Émile Augier, Mario Uchard, Mérimée, Octave Feuillet, prince Alphonse de Polignac (président), Camille Doucet, Théophile Gautier, Élie Cabrol, de Saulcy, prince Camille de Polignac, Turgan, Loison, Édouard Delessert.

La commission de peinture, architecture, sculpture, gravure, etc. : MM. le comte Melchior de Vogué (président), Gérôme (peintre), Hebert (peintre), Davioud (architecte), Maurice Cottier, Penguilly-L'Aridon, vicomte Robert du Manoir, Jouffroy (sculpteur de l'Institut), Eugène Fromentin (peintre), Jauvin d'Attainville, du Sommerard, Troyen, Théophile Gautier.

La commission de musique : MM. Auber (président), Membree (vice-président), comte d'Osmond (vice-président), Ch. Gounod, prince de Metternich, prince Camille de Polignac, Jules Cohen, Halévy (de l'Institut), général Mellinet, Lefébure-Wély, Richard Wagner, Jules Costé.

La France n'a pas de club artistique. Dans un centre comme Paris, où accourent tous les talents, où se consacrent toutes les réputations, combien d'œuvres remarquables peuvent rester inconnues, faute d'un patronage efficace et d'un encouragement réel !

C'est dans la conviction qu'il y a là une lacune à combler, un progrès à développer, que MM. le prince Poniatowski et le comte d'Osmond ont conçu le projet de cette utile fondation en dehors de la politique et de toutes nuances d'opinions.

La cotte de mailles et l'épée que portait Monaldeschi au moment où Christine de Suède le fit assassiner à Fontainebleau, viennent, dit le *Constitutionnel*, d'être placées au Musée d'armes de Saint-Thomas-d'Aquin.

Le marteau des démolisseurs s'est appesanti sur la demeure de madame Delphine de Girardin ; aujourd'hui la place est rase, les amis du vicomte Charles de Launay ne salueront plus d'un regard attristé cet asile si rempli pour eux d'échos et de souvenirs. « Voilà M. Émile de Girardin tout à fait veuf de sa première femme, » a dit à ce sujet un homme d'esprit. Le mot est joli.

LOUIS DE SAINT-PIERRE.

LES BANDITS NOIRS.

(Voyez le numéro précédent.)

Resté seul, Macandal eut peur des sentiments dont il était agité et de l'horrible perplexité où le plongeait, d'une part, son amour audacieux pour Antillia, de l'autre, l'engagement qu'il avait pris avec Henri. Persisterait-il dans son dévouement plein d'abnégation ? ou bien laisserait-il Fabulé commettre, et, au besoin, l'aiderait-il à commettre un crime dont le succès seul pouvait favoriser les rêves étranges que la présence d'Antillia avait subitement éveillés en lui ?

— Si je manque à ma foi promise, se disait-il, je m'avilis à mes propres yeux et aux yeux d'Antillia. En mettant mon courage, ma force, mon influence au service de sa race, je change de rôle ; je m'élève, je conquiers tout au moins sa reconnaissance. Il est vrai que je sauve son fiancé de la ruine et de la mort ; mais le mariage n'est pas encore accompli.

Macandal faisait, en sa conscience, des réserves pour l'avenir. Sa générosité n'était qu'un compromis ; les liens où il s'enchainait étaient donc faciles à rompre au besoin. Il n'osait se montrer hors de la case de peur d'être surpris, malgré sa confiance dans le respect et la terreur qu'il inspirait, pour assurer sa liberté. Il demeura donc enfermé, roulant dans sa tête d'ardentes pensées.

Vers le soir, il se hasarda à plonger le regard dans la masse d'ombres épaisses qui couvraient le sol autour de lui. Il aperçut une forme blanche, immobile sur le seuil de la maison du maître ; c'était Antillia qui, debout, la tête appuyée sur son bras, épiait avec anxiété le retour de son frère. Les yeux de la jeune créole étaient obstinément fixés sur

un chemin creux qui conduisait à la petite plate-forme où s'élevaient les bâtiments de l'habitation.

Macandal contempla avec attendrissement cette forme vaporeuse de la jeune fille dont la robe blanche et le madras rouge, déjà porté chez les femmes créoles, tranchaient sur le rideau sombre de la nuit. Pas une lumière ne brillait dans la maison de M. d'Autanne, non plus que dans aucune des cases qui l'entouraient.

La tentation était grande pour Macandal, de se rapprocher encore une fois d'Antillia, qu'il ne reverrait peut-être plus jamais. Il se fonda sur l'importance du service qu'il venait de rendre à la famille d'Autanne et à Du Buc, pour excuser l'audace de son action. Le mulâtre sortit donc de la case et se dirigea vers Antillia.

Celle-ci, en entendant un bruit de pas, fit un mouvement de retraite pour rentrer dans la case.

— N'ayez pas peur, mademoiselle, murmura Macandal à mi-voix et en s'approchant respectueusement, c'est moi.

Antillia avait des larmes dans les yeux : son visage portait les traces d'une vive anxiété. Ce trouble de la jeune fille n'échappa point à Macandal.

— Vous êtes impatiente, mademoiselle, lui dit-il, de voir revenir votre frère. C'est à peine s'il pourrait être de retour, je ne l'attendais pas sitôt ; vous avez tort de vous inquiéter.

— Je ne suis pas maîtresse de mes pressentiments, répondit Antillia ; ce n'est pas seulement le retour de mon frère qui me préoccupe en ce moment, c'est l'avenir où j'entrevois les plus grands malheurs.

— Pour qui ?

— Pour nous autres colons ; pour Henri, pour moi !...

— Pour ce qui est de vous et de M. Henri, répliqua le mulâtre, ne craignez rien. Je vous ai déjà sauvé de la mort une fois, mademoiselle ; vous vous en êtes tous souvenus dans cette maison bénie pour vous montrer bons et indulgents envers moi. J'ai donc fait le serment à mon cœur de vous dévouer toute mon existence. Vous n'aurez aucun danger à courir tant que Macandal pourra manier un *bangala* et un couteau.

— Merci, répondit Antillia, qui fit quelques pas vers le chemin creux et en tendant l'oreille.

C'était une fausse alerte ; elle revint s'appuyer contre la porte dans l'attitude de la résignation et de la souffrance. Les protestations de dévouement de Macandal n'avaient pas apaisé complètement ses terreurs et ses mauvais pressentiments.

— Où donc est Lucinde ? demanda-t-elle.

— Je l'ai vainement attendue depuis votre départ de la case, mademoiselle. Lucinde se sera

blessée peut-être que j'aie voulu rester seule avec vous, pour vous confier le secret que votre frère m'ordonnait de vous dire.

— Si Lucinde avait écouté et entendu cette confidence ? fit Antillia avec un vif mouvement d'inquiétude.

— Ne craignez donc rien, mademoiselle, reprit Macandal. Lucinde vous est dévouée autant que moi, et si elle vous trahissait, je l'écraserais comme une couleuvre.

Antillia fixa de nouveau son regard sur le chemin où devait revenir Henri. Macandal, retiré à quelques pas en arrière, dominé par un reste de crainte que la condition de la jeune créole lui imposait, la contemplait avec une ardeur toute naïve, le cœur troublé, la tête en feu. Sa respiration était courte et saccadée, comme celle d'un homme en proie à une vive passion que la timidité ou le respect comprime. Antillia ne paraissait pas se douter du danger qui la menaçait, non plus que des douleurs qu'elle causait.

On a habitué, depuis l'origine des colonies, les femmes blanches à ne point voir des hommes dans les esclaves. La candeur naturelle d'Antillia ne l'en eût-elle pas préservée déjà, que le mépris naturel qu'elle ressentait pour Macandal, au milieu même de l'attachement qu'elle éprouvait pour celui-ci, ne lui permettait pas de donner aux paroles, aux regards du mulâtre, aucune interprétation autre que celle d'une grande vénération et d'un profond dévouement. Le danger réel qui eût pu résulter pour la jeune créole d'un contact si émouvant avec un homme de sa caste et de sa condition, n'existait pas en présence de Macandal. Antillia n'éprouvait même aucun embarras.

Tout à coup les sabots de deux chevaux résonnèrent sur les cailloux du chemin.

— Mon frère ! s'écria Antillia en courant au devant d'Henri qui était accompagné de Du Buc, celui-ci portant en travers de son cheval une masse inerte qu'il déposa sur le sol. C'était Dubost garrotté et bâillonné.

— Macandal est toujours là, n'est-ce pas ? demanda Henri en embrassant sa sœur.

— Me voilà, maître.

— Tiens, dit Henri au mulâtre en lui montrant Dubost, ceci est un dépôt que nous te confions. Tu vas conduire ou plutôt emporter cet homme à ton camp, et tu le mettras à l'abri de toute surprise et de tout coup de main. Tu me réponds de lui ?

— Oui, maître.

— C'est une pièce de conviction dont nous aurons besoin un jour. Quant au commandeur de l'habitation Du Buc, il est au cachot et aux fers, je suis arrivé avant qu'il ait pu communiquer avec le mes-

sager de Fabulé. Maintenant le reste nous regarde ; et cette coquine nous payera cher son audacieux caprice. Mais, reprit Henri avec une fermeté imposante, tu m'as juré fidélité ; Macandal ; je puis en toute occasion, quelque événement qui survienne, me fier à toi, n'est-ce pas ?

— Vous le pouvez, maître.

— Tiens, vide ce verre d'eau-de-vie. A ta santé, Macandal !

Les deux créoles et le mulâtre trinquèrent dans l'ombre. A la face du soleil, ils n'eussent pas osé le faire.

— Tu ne pourras gagner ton camp avec ce fardeau, dit Henri ; prends mon cheval.

— Votre bête ne me servirait à rien ; je ne ferais pas dix pas que je serais obligé de l'abandonner : nos chemins ne sont point faits pour être traversés à cheval.

Ce disant, Macandal saisit Dubost et le chargea sur ses épaules.

— Adieu, maître... adieu, mademoiselle ! demain matin votre homme et moi nous serons rendus à mon ajoupa.

Macandal s'éloigna d'un pas rapide.

En même temps que celle-ci, une autre scène se passait aux bambous de la rivière Blanche.

Lucinde avait gagné le lieu du rendez-vous assigné par Fabulé au commandeur de Du Buc, et lui avait annoncé la révélation de Macandal et la ruine de son projet.

— Tu mens ! s'était écrié le chef *marron*.

Dans sa pensée, la haine qui les divisait ne pouvait porter Macandal à cette extrémité, de préléger servir la cause des colons plutôt que de favoriser, au moins par l'inaction, une entreprise qui devait mettre l'île tout entière à la merci des esclaves.

— Tu mens, reprit le nègre en saisissant par les poignets Lucinde qui poussa un cri de douleur, et tu veux m'entraîner dans un piège. Je ne bougerai pas d'ici, et tu y resteras avec moi ; j'attendrai toute la nuit, s'il le faut, le commandeur de l'habitation Du Buc. Et mon nègre que penses-tu qu'ils aient fait de lui ?

— Crois-tu, répliqua Lucinde, que s'ils ont arrêté le commandeur, comme cela est probable, ils n'auront pas arrêté également ton messenger ?

— Qu'importe ! murmura Fabulé en abattant de son *bangala* les tiges des bambous ; qu'importe !... J'attendrai.

Cette obstination de Fabulé à ne point abandonner le lieu de son rendez-vous favorisa précisément la retraite de Macandal, qui arriva sans encombre à son camp avec son précieux fardeau.

Dubost, inquiet de son sort, et ne sachant à quoi attribuer ce changement de captivité, avait inter-

rogé le mulâtre sur la cause de sa transportation au milieu des *marrons*.

— Votre femme veut vous faire assassiner, répondit celui-ci, — selon les instructions qu'il avait reçues, — et les colons qui sont vos amis vous arrachent à la mort.

Il faisait grand jour quand Fabulé, ne doutant plus de l'exactitude du récit de Lucinde, se décida à regagner ses bois. Il emmena avec lui la jeune négresse, comme ôtage ou comme consolation, — il ne savait pas encore définir à quel titre.

VIII.

Les événements que nous venons de raconter avaient, aux yeux des colons, trop de gravité pour que la simple arrestation d'un commandeur et du messenger de Fabulé les satisfît. Quant à l'enlèvement de Dubost, c'était là un secret que d'Autanne et Du Buc avaient dû garder pour eux seuls ; et, si heureux qu'ils fussent du secours inattendu de Macandal, ils répugnaient encore à se fier absolument à ce mulâtre qu'un caprice ou la nécessité peut-être d'assurer son salut pouvait entraîner à les trahir.

Pour toutes ces causes, les deux jeunes créoles résolurent de hâter le dénouement de cette aventure. Le plus court et le plus prompt moyen leur parut être de tenter une démarche auprès du marquis de la Varenne, démarche qui aurait pour objet de signaler au gouverneur, en lui demandant justice, le complot de Fabulé et de ses complices.

Cet avis fut partagé par les habitants du Prêcheur et on convint qu'une députation choisie parmi les plus vieux et les plus notables colons, se rendrait auprès de la Varenne. Une pareille détermination ne pouvait demeurer une affaire secrète. Le bruit en parvint à Saint-Pierre avant que la députation y arrivât. Maubrac et la comtesse en furent informés et comprirent qu'il y allait de leur intérêt de déjouer l'effet de cette démarche. Ils eurent recours, d'un commun accord, à deux moyens susceptibles d'un plein succès : la violence et la fourberie.

Madame de Saint-Chamans, le masque de la résignation au visage, le cœur gonflé, des larmes à ses paupières, et armée en même temps de toutes les pièces de son arsenal de coquetterie, se rendit chez le marquis de la Varenne.

— Il se prépare pour vous, lui dit-elle, une épreuve pénible à traverser, mon ami.

— Je la surmonterai, répondit la Varenne avec la brusquerie et le ton résolu qui lui étaient habituels.

— Mais non pas sans difficulté, répliqua la com-

tesse. Il y va de votre honneur, de votre repos, de la paix et de la gloire de votre administration. Vous savez si je vous suis attachée et dévouée, la Varenne, eh bien ! je viens vous annoncer que je suis prête à accomplir, dans votre intérêt, le plus grand des sacrifices.

— Je ne vous comprends pas, Claudine ; expliquez-vous.

— Il m'est revenu que les réclamations que vous allez entendre de messieurs les colons sont dirigées surtout contre moi.

— Contre vous ?

— Oui ; déjà vous le savez, on accuse le chevalier de Maubrac d'être l'instigateur du complot attribué à Fabulé.

— Après ?

— Eh bien ! maintenant ce que l'on ne vous a pas encore dit et ce que je sais, moi, c'est que les colons prétendent me comprendre dans la même accusation.

— Vous êtes folle, Claudine, ou bien ils sont bien hardis et bien insolents !

— Je suis pour tous ces gens-là un objet de jalousie, et de haine pour quelques-uns. Je vous parlais, tout à l'heure, de repos pour vous et de sacrifice de ma part ; ce sacrifice que je vous dois mon ami, c'est une retraite à laquelle je suis bien résolue.

— Votre retraite, y songez-vous ?

— Oui, je quitterai la colonie dès demain ; j'ai engagé M. de Maubrac à faire de même. Déjà il s'est éloigné de Saint-Pierre, en sorte que lorsque messieurs les colons viendront déposer leurs plaintes devant vous, il suffira que vous leur annonciez mon départ pour les voir apaisés par enchantement.

La Varenne se promenait comme un furieux autour de la pièce, en écoutant cette confidence de madame de Saint-Chamans qui pleurait à chaudes larmes.

— Vous resterez, ma chère Claudine, dit le marquis en s'asseyant à côté de la comtesse et en lui prenant affectueusement les mains, vous resterez avec moi, et nous braverons ensemble le mécontentement de messieurs les colons. Qu'ils viennent m'apporter leurs réclamations ! Je suis de belle humeur à les recevoir, ma foi ! Et s'ils font mine de résister, je les ferai jeter tous par les fenêtres. Laissez-les dire ! Que m'importe, à moi, leur haine et leur jalousie contre vous ! Empêchez Maubrac de partir ; il nous est dévoué, il nous sera utile ; c'est un homme d'énergie et de résolution, de qui nous tirerons bon parti au besoin.

— Avez-vous donc quelque projet ? demanda la comtesse.

— Je ne sais pas, moi ; je ferai ce que les événe-

ments me commanderont. Mais, en tout cas, je suis bien décidé à ne point donner raison aux colons, et surtout à ne point vous laisser insulter et calomnier par eux. Le complot de ce Fabulé n'est peut-être qu'un prétexte ; si cela est d'ailleurs, eh bien ! qu'ils se défendent comme ils pourront !... Vous ferez savoir à Maubrac, n'est-ce pas, que je désire qu'il revienne ?

L'exaspération où était la Varenne ne lui permettait pas de mettre grande suite dans son discours. Le ton de sa parole plutôt que sa parole elle-même, et l'énergie de ses gestes, suffirent à convaincre la comtesse de la résolution du marquis à ne la point sacrifier, même dans l'intérêt de son autorité, aux mécontentements des colons. Rassurée sur ce point, elle laissa la Varenne en proie à une extrême agitation, en attendant l'arrivée de la députation.

La Varenne reçut avec hauteur les colons du Prêcheur ; il prit tout de suite l'offensive contre eux, sans leur laisser le loisir d'exposer leurs plaintes, nia nettement le complot de Fabulé et surtout la participation de madame de Saint-Chamans et de Maubrac, traita les délégués de rebelles en les menaçant de la prison, s'ils osaient persister dans leurs calomnies.

Il y avait parmi eux un octogénaire, de qui la présence aurait dû imposer le respect à la Varenne.

Ce vieillard ayant insisté sur son droit de se faire écouter, le marquis ordonna qu'on l'arrêtât. Les colons ayant voulu le couvrir de leurs personnes et de leurs épées, la salle de l'audience fut aussitôt entourée de troupes, et la députation tout entière arrêtée, désarmée et conduite à la geôle.

Madame de Saint-Chamans, cachée dans une pièce voisine, avait assisté à cette scène de violence. Dès que la Varenne se trouva seul, elle ouvrit brusquement la porte et se précipita dans ses bras, en versant des larmes de joie.

— Merci, mon ami, lui dit-elle, vous m'avez réellement prouvé que vous m'aimiez en défendant mon honneur... Oh ! ajouta-t-elle, je ne regrette qu'une chose, c'est que ce M. Du Buc, dont vous m'avez promis la tête si je vous la demandais, ne se soit pas trouvé là...

— N'avez-vous pas entendu ce qu'ils ont dit ma chère Claudine, que les jeunes et les valides étaient demeurés sous leurs toits, prêts à la défense et à l'attaque... M. d'Autanne, non plus, n'était pas là, et j'aurais voulu l'y voir cependant ! Mais je les retrouverai l'un et l'autre, car je m'attends que l'acte d'autorité que je viens d'accomplir va faire bouillonner dans leurs veines le sang de ces créoles !... Ils m'ont menacé, ils m'ont prédit la guerre, soit ! Eh bien ! je la leur ferai par tous les moyens...

La Varenne rugissait comme un lion, en portant à chaque instant, et par un mouvement instinctif la main à la garde de son épée.

— Qu'ils essayent, mordieu! qu'ils essayent! criait-il, et ils verront ce que je vaudrai sur un champ de bataille!

La Varenne, dans la prévision du résultat que devait provoquer l'emportement impolitique auquel il venait de s'abandonner, prit immédiatement ses mesures, et commanda à une compagnie de grenadiers royaux de se tenir prêts à marcher sous ses ordres.

Il ne s'était pas trompé. A peine l'arrestation des députés fut-elle connue, qu'un cri d'indignation s'éleva dans la ville et gagna le Prêcheur où les colons s'assemblèrent aussitôt chez d'Autanne pour délibérer sur le parti à prendre.

Avant de rapporter la délibération qui fut arrêtée dans cette réunion, il est bon que nous fassions connaître la conduite de Maubrac pendant les événements qui venaient de s'accomplir.

Maubrac s'était rendu au Prêcheur, où il avait d'intimes amis, des colons paresseux et oisifs comme lui, aventuriers sans feu ni lieu, et prêts à tous les coups de main. Ce bourg du Prêcheur avait été, dès l'origine de la colonie, et avait continué d'être pendant longtemps le refuge de tous les mécontents et le foyer de toutes les émeutes (1). Maubrac avait réuni en une sorte de concile ses amis, gens bien déterminés, d'ailleurs, et à qui la subite fortune du chevalier avait inspiré pour lui une grande considération. Dans cette réunion, où les têtes s'échauffèrent vite, Maubrac avait feint un mécontentement très grand contre la Varenne, qu'il représentait jaloux de son intimité avec la comtesse, et il avait prétendu que son éloignement de Saint-Pierre était un exil auquel le gouverneur venait de le condamner. Cet exil, qui pouvait être suivi du départ de madame de Saint-Chamans, était donc sa ruine, à lui, et partant celle de ses amis. Il avait entretenu assez grassement les excellentes dispositions de ceux-ci pour qu'ils prissent intérêt à cette déchéance du chevalier.

— Que faut-il que nous fassions? avaient demandé, tout d'une voix, les compagnons de Maubrac.

— M'aider à renverser le marquis de la Varenne.

Si grave que leur parût une telle proposition, les amis de Maubrac n'y firent aucune opposition; ils attendirent que le chevalier développât son plan de campagne.

Maubrac leur exposa toute sa politique, qui avait consisté à soulever le mécontentement des colons

contre le gouverneur, et en appelant à l'intervention de Fabulé, cette circonstance avait entraîné l'incarcération des députés, crime prévu par Maubrac, et qui devait, dans sa pensée, provoquer un soulèvement général, dont il fallait profiter pour assurer le succès de son coup de main.

Toutefois, Maubrac ne confessait à ses complices que la moitié du but véritable qu'il poursuivait; le reste était le secret du voyage mystérieux de madame de Saint-Chamans à la Martinique, secret que la Varenne lui-même avait cherché vainement à percer, et que nous pouvons dévoiler ici.

Les événements que nous avons racontés jusqu'à ce moment avaient tous été complotés à Paris même, entre la comtesse et le président de Lamoignon; ce dernier avait parfaitement résolu la perte de la Varenne, dans un but que nous allons expliquer.

La colonie de la Martinique avait été, dans l'origine, la propriété particulière de la famille du Parquet. A la mort de ce premier gouverneur de la Martinique, le plus illustre des aventuriers du nouveau monde, la couronne avait repris l'île, moyennant une indemnité payée à ses héritiers. Les tuteurs des fils de du Parquet avaient accepté ce règlement dans un moment où cette propriété suzeraine paraissait difficile à conserver, au milieu des troubles qui agitaient incessamment la colonie. Mais quelques-uns des membres de la famille avaient vu avec regret cette souveraineté leur échapper, et le président Lamoignon s'était substitué à leurs prétentions.

Devenu puissamment riche à la suite des exactions commises sur les financiers traduits devant la cour de justice, il avait rêvé de reconquérir cet héritage envié, et véritablement enviable. C'était un joyau quasi-royal, qu'il était jaloux d'ajouter aux fleurons de son immense fortune.

Il savait les embarras sérieux que les colonies suscitaient à la métropole. M. de Lamoignon avait pressenti que de nouvelles complications faciliteraient peut-être la réalisation de son rêve ambitieux, et que, de guerre lasse, le régent souscrirait à une cession de la Martinique au moyen d'une somme considérable versée dans les coffres de l'État.

Lamoignon avait besoin d'un émissaire habile, à l'abri de tout soupçon, et qui n'agirait que par des moyens couverts. Il fit choix de madame de Saint-Chamans, ou plutôt de madame Dubost, dont le mari nous a, dans sa confidence à Du Buc, révélé tout le passé si riche en ressources et en services que Lamoignon avait pu apprécier.

Il l'avait affublée du titre de comtesse, en lui ordonnant de faire du marquis de la Varenne sa première proie et sa première victime, en le poussant dans cette voie de violence où il n'était que trop disposé à entrer.

(1) Voir le *Roi des Tropiques*.

Le résultat qu'attendait et espérait Lamoignon était un soulèvement des colons contre la Varenne. Il s'en rapportait à la comtesse pour se garer de la tempête. Celle-ci à qui le succès faisait entrevoir des horizons splendides, n'avait pas hésité, au risque de sa vie même, à tenter cette dangereuse et difficile partie.

Le choix de Claudine avait été, comme on l'a pu voir jusqu'à présent, très heureux; elle semblait merveilleusement douée pour ce rôle, où il fallait autant d'audace que de coquetterie. Seulement, ni elle, ni Lamoignon n'avaient prévu la présence à la Martinique de Dubost, qui avait déjà failli et pouvait encore compromettre le succès, en compliquant et en contrecarrant les plans de la comtesse. Ils pouvaient croire Dubost mort ou tout au moins bien attaché à ses galères. Ils avaient également oublié de compter avec les passions humaines qui dérangent si souvent les plus habiles combinaisons politiques en tous les pays.

Leur point d'appui, le pivot de leur politique à la Martinique, était l'existence dans la colonie d'un petit neveu de du Parquet, un bon homme et pauvre de fortune. S'il était de ceux à qui le royaume des cieux appartient de droit dans l'avenir, il ne montrait nulle prétention à aucun des royaumes, si petit qu'il fût, de ce bas monde. Il avait nom du Parquet de Clermont, vivait sans ambition et sans souci sur un coin de terre voisin de la splendide habitation où son grand oncle avait déployé tant de courage et de génie pour la fondation de la colonie.

Il était, d'ailleurs, entouré de tout le respect que son nom illustre inspirait dans l'île entière.

Le but de Lamoignon était d'exploiter cette vénération profonde des colons pour le nom de du Parquet, vénération qui s'est continuée jusqu'à nos jours sur les derniers descendants de cette famille, pour faire proclamer, au moment du soulèvement des colons, ce débris illustre, chef de la Martinique. Ce fait accompli, Lamoignon intervenait, démontrait l'incapacité de Clermont à tenir tête à une si haute position, profitait des embarras que cet événement soulevait en France, et y mettait fin en proposant, comme chargé des pouvoirs des du Parquet, de se charger d'un fardeau trop lourd pour les épaules de son allié.

Maubrac, investi de toute la confiance de sa sœur, avait été mis par elle au courant de ce complot; mais madame de Saint-Chamans, victime déjà une fois des procédés peu généreux de Lamoignon, habituée à se défier de ses promesses et comprenant à quels dangers elle s'exposait au profit de l'ambition du président, avait résolu de se faire la part du lion dans la conquête de cette proie si ardemment convoitée.

Elle avait cavé sur l'incapacité constatée de Clermont pour, après son avènement, exercer sur ce faible vainqueur un ascendant qui déjouerait tous les calculs de Lamoignon et forcerait, en tout cas, le président à compter avec elle.

On comprend maintenant l'intérêt puissant de madame de Saint-Chamans à ce que son passé fût ignoré à la Martinique, et à faire disparaître, même par un crime, son mari dont la présence compromettrait tous ses plans. Ainsi s'explique également son ardente haine contre Du Buc, dépositaire du terrible secret de sa vie. Il lui importait donc, avant tout, d'enlever au jeune créole la pièce de conviction qu'il tenait en sa possession.

Le caractère de Maubrac se prêtait merveilleusement à de pareilles machinations, contre lesquelles il n'éleva aucun scrupule. En se faisant l'émissaire et le complice de sa sœur dans cette œuvre sombre, il assurait son avenir en ne risquant qu'un passé assez peu honorable pour ne lui inspirer aucun regret.

Quand ses amis du Prêcheur, entièrement disposés à lui prêter aide et assistance, lui eurent demandé ce qu'il comptait faire après la déchéance de la Varenne :

— C'est là mon affaire, leur répondit-il, sur un ton qui ne permettait pas de réplique.

Maubrac savait bien que le nom de du Parquet de Clermont proclamé à l'avance eût inspiré des craintes aux uns, de la défiance aux autres.

— A ton aise, répondirent les aventuriers, nous attendrons tes ordres.

— Mes ordres, leur dit-il, les voici : Au premier cri de colère que les créoles du Prêcheur pousseront contre la Varenne, hurlez, vous autres; s'ils menacent, prenez les armes; s'ils portent la main à la garde de leurs épées, que les vôtres soient déjà hors du fourreau; en un mot, exagérez et dépassez leurs intentions; compromettez-les en les entraînant, malgré eux, dans le mouvement. Je vous le répète, le reste me regarde. Surveillez donc bien ce qui se passera chez MM. d'Autanne et Du Buc.

En quittant le Prêcheur, Maubrac, parfaitement rassuré sur l'exécution fidèle de ses ordres, s'était rendu à son ajoupa de la montagne Pelée, où il avait une autre mission à remplir.

IX.

Maubrac, debout sur le seuil de son ajoupa, attendait impatiemment l'effet du signal qui avait annoncé à Fabulé son arrivée.

Presque en même temps que le chef des marrons, le chevalier vit apparaître, se glissant dans l'ombré

madame de Saint-Chamans. Il fut étrangement surpris de cette visite inattendue. Si grave que fût le visage de la comtesse, que cette expédition nocturne avait vivement impressionnée, Maubrac ne put se défendre de prendre gaiement l'aventure, en face de ses deux hôtes. Il les présenta l'un à l'autre avec le même cérémonial qu'il eût mis à le faire dans un salon, entre deux personnages du même rang.

— J'ai voulu vous voir de près, Fabulé, dit la comtesse avec un sourire qui embarrassa le nègre plus qu'il ne le captiva; j'ai voulu causer avec vous et vous assurer de ma reconnaissance et de mon amitié.

— Tu entends, compère, fit de Maubrac en tirant l'oreille au chef. Madame la comtesse te fait là un honneur insigne. Tu peux tout oser, tout promettre, et faire tout ce que tu promettras.

— C'est dit, maîtresse, répliqua Fabulé en s'adressant à madame de Saint-Chamans.

— Avez-vous d'autres projets que ceux dont nous étions convenus? demanda Maubrac qui, devant Fabulé, se tint sur la réserve, de façon à ne point trahir le secret de sa parenté.

— Le plan que nous avons arrêté n'empêchera pas l'exécution de celui que j'ai conçu depuis, reprit madame de Saint-Chamans. Mais les bambous de votre ajoupa ont des oreilles, Maubrac, vous le savez: faites ou faites faire bonne garde à l'entour.

— Ne craignez rien, maîtresse, interrompit Fabulé, j'ai posté quatre nègres en faction. Macandal, cette fois, n'entendra rien de ce que nous dirons.

— Tu es un homme de précaution, compère. Allons, vide un peu de cette bouteille dans ton couï, et à la santé de la comtesse!

Fabulé, après avoir fait le signe de la croix avant de boire, selon l'usage perpétué chez la race noire, avala un couï d'eau-de-vie, ration équivalente à un plein bol.

— Nous étions convenus, n'est-ce pas, Maubrac, que Fabulé profiterait du tumulte qu'occasionnera l'insurrection des colons contre M. de la Varenne, pour provoquer parmi les esclaves un mouvement à l'aide duquel il se jettera, torche et couteau en main, sur l'habitation de Du Buc, et enlèvera le prisonnier blanc. Vous voyez que je tiens à posséder cet homme, Fabulé; car je vous autorise à ne reculer devant aucun crime pour l'arracher de son cachot et l'emmener à votre camp. Je vous dirai plus tard le sort que je lui réserve.

— Tu as entendu, compère?

— Parfaitement, maître.

— Mais, reprit Maubrac, si par hasard, par suite des révélations de Macandal, Du Buc avait fait disparaître le prisonnier? Lucinde ne l'a rien dit à ce sujet?

— Rien; elle ignore sans doute si ces messieurs ont pris un tel parti.

— J'ai prévu ce cas, fit la comtesse; voilà pourquoi j'ai modifié ou complété notre projet primitif. Êtes-vous homme, Fabulé, à mener de front deux entreprises, à frapper deux coups à la fois?

— J'ai deux cents nègres sous mes ordres, répondit Fabulé. J'en puis mettre cent d'un côté, cent de l'autre; moi au milieu, un bras et un œil à droite, l'autre bras et l'autre œil à gauche, et pourvu que les soldats du gouverneur ne m'arrêtent pas en route, je me crois capable de tout oser, de tout entreprendre, de réussir à tout.

— Bravo, compère! — Achevez, comtesse.

— Eh bien! il s'agit d'égaliser la partie entre MM. Du Buc, d'Autanne et moi; il faut que l'enjeu soit le même. Si le prisonnier blanc n'est plus chez M. Du Buc, faisons de notre côté un prisonnier, ce qui nous permettra de traiter ensuite de pair. Pouvez-vous donc, Fabulé, enlever mademoiselle d'Autanne, et me la garder avec tous les respects qui conviennent à une femme de sa condition? Ce sera un otage précieux. Je la rendrai à M. Du Buc en échange de Dubost. Expliquez tout cela d'une manière précise à Fabulé, mon cher Maubrac.

— J'ai bien compris, maîtresse, soyez tranquille.

— Il me semble, même, fit Maubrac, qu'il serait plus simple et plus sûr d'enlever mademoiselle Antillia et de fouiller en même temps la case de M. Du Buc; vous en serez quitte pour rendre votre prisonnière si nous trouvons l'homme que nous cherchons.

— A merveille. Vous suivrez exactement ces instructions, Fabulé.

— Vos ordres seront exécutés fidèlement, maîtresse.

— Si vous vous faisiez aider par Lucinde pour cet enlèvement? quelques indications de sa part en faciliteraient peut-être l'accomplissement.

Fabulé secoua la tête en signe de refus.

Non, non, dit-il, cette fille a trop aimé ses maîtres. Si un accès de remords la prenait, nous serions perdus. J'ai plus de confiance en moi seul qu'en personne.

— Faites comme vous l'entendrez. Je me charge de votre absolution, Fabulé, après cette campagne.

— Merci, maîtresse.

Fabulé siffla alors les quatre nègres qui composaient son escorte: ils se présentèrent à la porte de l'ajoupa.

— Regardez bien cette dame, leur dit-il; c'est le bon Dieu qui l'a envoyée dans ce pays pour le bonheur des nègres. Si jamais elle a besoin de vous et que je ne sois pas là pour vous commander, faites tout ce qu'elle vous dira; obéissez-lui comme à moi-même; quant à celui-là, ajouta Fabulé en désignant

Maubrac, vous savez qu'il est depuis longtemps notre compère.

Les quatre nègres, imitant leur chef, se prosternèrent à genoux devant madame de Saint-Chamans.

Quand ils furent partis :

— Te voilà général en chef des marrons, ma chère Claudine, fit Maubrac ; cela peut servir, on ne sait ce qui arrive...

Madame de Saint-Chamans quitta l'ajoupa de Maubrac avant le jour. Elle retrouva, à moitié chemin, sa chaise à porteur attelée de quatre nègres, qui la ramenèrent à Saint-Pierre.

L'agitation soufflée par les amis de Maubrac avait fait de rapides progrès parmi les gens de leur espèce. Ils n'avaient pas manqué de rencontrer de vives sympathies chez les mécontents et les turbulents qui foisonnaient en ce temps-là à la Martinique. On ne parlait rien de moins que d'une prise d'armes, et le nom de du Parquet de Clermont, comme chef de petite révolution, fut mis habilement en circulation, selon les ordres laissés par Maubrac à deux ou trois de ses amis les plus sûrs.

Clermont, épouvanté de cette manifestation qui venait troubler sa vie calme et exempte d'ambition, s'était enfermé dans sa maison, bien résolu à ne point se montrer. Quant aux colons, si décidés qu'ils fussent à défendre leur indépendance outragée, ils se défièrent de cet excès de zèle de la part d'un tas d'aventuriers à qui la sainteté de leur cause était étrangère ; parfaitement rassurés sur les sentiments et sur l'inertie de Clermont, ils songèrent tout d'abord à réduire au silence les amis de Maubrac et à se débarrasser d'eux.

Mais la Varenne avait été informé du mouvement insurrectionnel ; déjà sur ses gardes, il se mit en marche pour le Prêcheur, et y arriva au moment où les premiers cris se faisaient entendre. Le nom de Clermont ayant frappé son oreille, et sachant l'influence que ce nom, sinon le personnage qui le portait, exerçait sur l'esprit des colons, il ordonna l'arrestation de ce malheureux. Vainement Clermont essaya de protester de son innocence, la Varenne le fit placer sous bonne escorte et conduire à Saint-Pierre.

Cette mesure énergique et l'immobilité des colons devant leur manifestation intimidèrent les partisans de Maubrac. Deux ou trois d'entre eux ayant été également arrêtés, ils craignirent que la partie ne fût perdue avant même d'avoir été engagée. Ils se dispersèrent d'abord ; mais la honte d'une défaite si promptement rendit le cœur aux plus audacieux qui se réunirent bien décidés à entamer une lutte sérieuse.

Le souvenir des libéralités de Maubrac et des engagements récemment pris envers lui enflamma leur

courage. Étonnés de l'indifférence des colons, ils pensèrent que le moyen d'échauffer leur enthousiasme était d'enlever du Parquet des mains de l'escorte chargée de le conduire à Saint-Pierre. Ils ne doutaient pas que l'outrage fait au descendant de l'illustre chef n'entraînât les créoles à le venger.

Ce groupe d'aventuriers hardis prit donc le chemin de Saint-Pierre, rencontra l'escorte de du Parquet, à laquelle ils livrèrent un vif combat. L'écho de la mousqueterie vint jeter l'alarme au Prêcheur et parmi les colons et chez de la Varenne.

Les aventuriers furent promptement mis en déroute, on en apporta la nouvelle au Prêcheur, en annonçant que l'escorte avait continué sa route sur Saint-Pierre.

Les colons, en apprenant l'arrestation de l'innocent du Parquet, qu'ils avaient ignorée, virent dans ce fait un attentat à leur dignité. Ils se réunirent aussitôt chez Du Buc. En entendant le bruit du combat, et craignant que l'affaire ne tournât de façon à compromettre leur situation, ils résolurent de prendre l'offensive vis-à-vis de la Varenne et d'accepter l'alliance qu'ils avaient d'abord repoussée, avec les créatures de Maubrac. Ils firent donc sommer le gouverneur d'avoir à mettre du Parquet en liberté.

La Varenne, outré de cette résistance, expédia immédiatement à Saint-Pierre l'ordre de faire fusiller sans retard le prisonnier, et, en même temps, il se dirigea vers l'habitation de Du Buc, résolu d'arrêter, sachant qu'il était avec M. d'Autanne, l'instigateur de ce mouvement.

La Varenne traversa d'abord l'habitation d'Henri avant de se rendre chez Du Buc. Il entra un instant dans la case du créole, abandonnée alors à la garde d'Antillia et du vieux chevalier impotent, qui jurait de colère de demeurer cloué dans son fauteuil, en un moment où il fallait tirer l'épée. Antillia apparut sur le seuil de la porte, et fit à son hôte les honneurs d'une hospitalité mêlée de gêne, mais où la grâce et l'esprit ne manquèrent pas.

La Varenne, qui s'était déjà enthousiasmé d'Antillia dans une première entrevue à Saint-Pierre, demeura, cette fois, comme ébloui de la beauté de la jeune créole. Il s'éloigna tout pensif, méditant un projet qui devait, dans sa pensée, mettre fin à cette lutte où étaient compromises son autorité et son influence. Il aborda donc la maison de Du Buc transformée, moitié en forteresse, moitié en salle de conseil, non plus en chef irrité, mais en parlementaire.

Il laissa son escorte au bas de la savane et s'avança seul jusqu'au seuil de la case. D'Autanne et Du Buc vinrent à sa rencontre, en lui montrant le respect qu'on doit à un chef représentant du pouvoir royal.

— Messieurs, dit la Varenne en mettant pied à

terre, le temps presse, les circonstances où nous nous trouvons sont graves : hâtons-nous d'arrêter ce déplorable conflit.

— Allons au but, soit ! répondit d'Autanne.

— Tel est mon plus vif désir, messieurs. Retirons-nous en quelque endroit où nous puissions causer tous trois.

D'Autanne, Du Buc et le marquis s'enfermèrent dans une pièce de l'habitation.

— Voyons, messieurs, leur demanda la Varenne, à quoi prétendez-vous ?

— Nous ne sommes pas les agresseurs, dit Henri ; c'est donc nous qui vous demandons une explication, monsieur le marquis. Une bande d'aventuriers, sous un prétexte que nous ignorons, et qui certes est étranger à la cause que nous voulons défendre nous autres, contre vos attentats et vos abus, — une bande d'aventuriers, dis-je, provoque un soulèvement à la suite duquel vous arrêtez brutalement et faites conduire prisonnier à Saint-Pierre M. du Parquet de Clermont...

— C'est vrai, messieurs, interrompit la Varenne.

— Vous avez oublié, monsieur le marquis, de quel respect, nous autres créoles, entourons ce descendant de l'illustre fondateur de cette colonie, et vous ignorez que M. du Parquet de Clermont est incapable de prétendre au rôle ambitieux dont vous l'accusez. Vous nous avez froissés dans notre religion de souvenirs, et vous avez commis une nouvelle injustice, un nouvel acte de despotisme à ajouter à toutes vos injustices et à tous vos abus de pouvoir. Rendez d'abord la liberté à M. du Parquet, et nous traiterons ensuite.

De la Varenne se rappela, à ce moment, l'ordre qu'il avait donné de faire fusiller Clermont. Il se leva, ouvrit la fenêtre, fit signe à un des hommes de son escorte, et lui commanda de se rendre immédiatement à Saint-Pierre, avec mission de suspendre l'exécution du prisonnier.

— Vous voyez, messieurs, ajouta-t-il en s'adressant aux deux créoles, que je me montre accessible à vos réclamations. Je comprends le respect et l'intérêt que vous inspire M. du Parquet de Clermont.

— Nous vous remercions, monsieur le marquis, de cet acte de condescendance.

— Maintenant, reprit la Varenne après un instant d'hésitation, il est un moyen plus simple et plus facile de nous entendre et d'arrêter, sans plus d'effusion de sang, cette révolte naissante.

— Nous vous écoutons, monsieur, parlez.

— Vous vous plaignez de mes injustices, de mes abus de pouvoir, de mon despotisme. Je ne veux pas examiner si vos griefs sont fondés. Ce que je reconnais c'est qu'il y a mésintelligence, antipathie

entre nous. Peut-être cela provient-il de ce que nous ne nous comprenons pas bien.

— Où voulez-vous en venir ? demanda Henri.

— Monsieur d'Autanne, reprit le gouverneur, rapprochons-nous les uns des autres par d'autres liens que ceux de l'intérêt public.

— J'ignore ce que vous voulez dire.

— Vous avez une sœur, monsieur, jeune, charmante, chez qui l'esprit le dispute à la grâce et à la beauté.

— Après ?

— Faites-moi l'honneur de m'accorder sa main. Ce mariage que j'ambitionne de toute la force de mon désir, sera le lien désormais sacré qui fera que votre cause sera la mienne.

Henri se leva, et d'une voix pleine de calme et de dignité :

— Monsieur le marquis, dit-il au gouverneur, mademoiselle d'Autanne n'est point faite pour aider vos projets. Ma sœur est fiancée à son cousin M. Du Buc, et lors même qu'ils consentiraient l'un et l'autre, ce dont je doute, à rompre leurs engagements, je vous avoue encore que je vous refuserais la main de ma sœur.

— C'est une insulte, monsieur ! s'écria la Varenne pâle de colère.

— Non, monsieur ; c'est une réponse à la demande que vous m'avez faite. Je n'ai point foi en votre tendresse pour ce pays et j'ai confiance dans l'affection de M. Du Buc pour Antillia. Vous manqueriez dans huit jours à vos promesses et vous me forcerez, moi, à tirer peut-être l'épée contre le mari de ma sœur... Et d'ailleurs...

— Et d'ailleurs, interrompit brusquement Du Buc, il y a un moyen plus simple encore de nous réconcilier, puisque telle est votre intention. Vous êtes, monsieur, au pouvoir d'une femme qui a soufflé cette révolte, après vous avoir conseillé vos plus détestables actions, dans l'unique but de se soustraire à la vérité, que je vais faire éclater. Cette femme...

— Monsieur, interrompit la Varenne avec vivacité, je voudrais arrêter sur vos lèvres une accusation passionnée peut-être et qui est sur le point de devenir une calomnie. Puisque vous n'ignorez pas l'affection qui me lie à madame de Saint-Chamans, mais que je suis prêt à sacrifier à un désir de mon cœur et à un acte de bonne politique, puisque vous n'ignorez pas cette affection, dis-je, vous me reconnaîtrez bien le droit de mettre madame de Saint-Chamans à l'abri d'injurieux soupçons.

— Allons donc, monsieur le marquis ! Ou bien ne soyez pas généreux au delà des limites permises, ou bien permettez-nous de vous éclairer. Cette femme, dont vous faites étalage, est une aventurière.

Elle n'est point comtesse de Saint-Chamans; elle se nomme madame Dubost, et son mari est en mon pouvoir depuis le lendemain de votre arrivée en cette Ile. Cette femme le sait, et c'est afin de faire enlever Dubost qu'elle a appelé à son aide une bande d'esclaves *marrons* pour soulever les nègres de mon habitation.

— Où sont les preuves de ce que vous dites-là, monsieur? montrez-moi cet homme, que je l'interroge.

— Vous l'entendrez, monsieur le marquis, lorsqu'il en sera temps. Dubost n'est plus ici; vous pourrez faire fouiller toute mon habitation, vous ne trouverez pas ce témoin que je garde en lieu sûr, pour le produire au jour de la justice, et alors que j'aurai reçu de Paris les renseignements que j'y ai demandés.

La Varenne avait écouté, avec une extrême avidité, les confidences de Du Buc.

— Je comprends maintenant, se dit-il après un moment de réflexion, la cause de la haine de madame de Saint-Chamans contre M. Du Buc.

Le marquis se promenait à grands pas dans la pièce où ils étaient tous trois enfermés. Il s'arrêta tout à coup; un sourire plissa sa lèvre, et il murmura, en fixant sur Du Buc un regard de triomphe :

— Je tirerai parti de cette confidence... à ma manière et dans mon intérêt.

Puis il continua sur un ton de bienveillance :

— Vous venez de me révéler des choses d'une extrême gravité. Sans chercher à me rendre compte, dès ce moment, du but que peut avoir madame de Saint-Chamans à jouer un tel rôle, il y a dans sa conduite un mystère que je dois éclaircir. Vous mettez, messieurs, comme chefs de ce mouvement insurrectionnel, et la Varenne insista sur cette phrase compromettante pour les deux jeunes créoles, vous mettez à votre soumission et à la pacification de la colonie des conditions que je suis prêt à exécuter loyalement. M. du Parquet et vos délégués seront rendus à la liberté, et madame de Saint-Chamans sera l'objet d'une active surveillance. Puis-je, en retour, compter sur votre parole, messieurs?

— Ni M. Du Buc, ni moi, répliqua Henri en tendant franchement la main au gouverneur, nous n'acceptons le titre de chefs de révoltés; mais nous pouvons vous l'affirmer, dès que vous aurez tenu vos promesses, nous emploierons toute notre influence à faire rentrer les colons dans l'ordre.

— A merveille, messieurs; aussi comprendrez-vous aisément le désir que j'éprouve de me rendre promptement à Saint-Pierre.

Les deux créoles et le gouverneur allaient se séparer, après avoir échangé sinon de cordiales, du moins de politiques poignées de main, lorsque de

grands cris de détresse se firent entendre au bout de la savane. Henri ouvrit la croisée et aperçut Lucinde, qui s'élança vers lui.

— Maître! maître, disait-elle, un horrible malheur!...

Ce fut tout ce que put dire la jeune négresse, qui indiqua par un geste que la parole lui manquait, et en même temps elle porta la main à son col pour faire comprendre la nature du crime qu'elle venait raconter; puis elle s'évanouit aux pieds d'Henri, qui ne trouva plus à ses côtés que Du Buc. Un nuage de poussière tourbillonnant à deux cents pas plus loin, leur annonça que le marquis de la Varenne était parti avec ses officiers.

Voici la scène à laquelle Lucinde avait assisté ou dont elle avait pu du moins constater le sanglant dénouement.

X.

Au moment où éclatait au Prêcheur le mouvement insurrectionnel dont nous venons de voir l'avortement, Fabulé était descendu de la montagne Pelée, à la tête d'une trentaine de ses nègres, se dirigeant au pas de course sur l'habitation d'Autanne.

Suivant les indications fournies par deux espions caraïbes qu'il avait dépêchés en avant, il savait ne devoir rencontrer aucune résistance à ses projets. Fabulé arriva sur les lisières de l'habitation, quelques instants à peine après le départ de la Varenne; il put même apercevoir encore resplendir la dorure des habits du gouverneur et des officiers qui l'accompagnaient.

L'instant était on ne peut plus propice à l'accomplissement du crime que le chef *marron* avait mission d'exécuter. Tous les esclaves, moitié par terreur, moitié par une vague espérance qu'ils n'osaient s'avouer, avaient fui l'habitation; les uns s'étaient enfermés dans leurs cases, les autres épiaient l'issue de l'insurrection qui se tramait dans leur voisinage. Les domestiques de la maison, attirés par la curiosité, avaient suivi en courant, le groupe brillant des officiers. Antillia, debout sur le seuil de la porte, admirait aussi ces éclaboussures d'or, que le galop des chevaux faisait jaillir des épaulettes et des habits.

Fabulé fondit comme un tigre sur la case, en poussant des cris épouvantables. Antillia, pâle de terreur, entra brusquement, et se réfugia instinctivement aux côtés du vieux chevalier son père.

— Qu'as-tu, mon enfant? demanda M. d'Autanne.

— N'entendez-vous pas ces cris, mon père? répondit la jeune fille en entourant de ses bras le cou

du vieillard, à qui elle faisait en même temps un rempart de son corps.

— Des cris terribles en effet ! Et depuis quand y a-t-il des chacals dans ce pays ?

M. d'Autanne voulut se lever de son fauteuil ; mais l'étreinte où le retenait sa fille le fit retomber assis, pâle et rugissant de colère.

— Au secours ! au secours ! cria Antillia au moment où Fabulé franchit le seuil de la porte. La figure hideuse du nègre la glaça d'horreur.

— Allons, mademoiselle, dit Fabulé en brandissant son *bangala* qu'il tenait à la main, vous êtes prisonnière.

— Prisonnière de qui ? demanda Antillia.

— De moi, Fabulé, capitaine des esclaves *marrons*.

— Misérable insolent ! hurla le chevalier d'Autanne, sors d'ici !

XAVIER EYMA.

(La suite au prochain numéro.)

BULLETIN ARTISTIQUE.

J'ai une bonne nouvelle à annoncer au public parisien, c'est le retour à Paris d'un de nos pianistes les plus distingués. Le comte E. Wroblewski s'en revient d'Amérique couvert de lauriers, et avec une partition destinée à l'un de nos théâtres lyriques. M. Wroblewski est un des artistes le plus admirablement organisés que nous ayons jamais entendus. A l'habileté de l'instrumentiste, il joint la science du compositeur, et ses œuvres ont cette grâce et ce charme qui assurent toujours le succès. Le retour de M. Wroblewski est donc une bonne fortune pour les amateurs de la bonne musique.

Pendant son excursion en Amérique, M. Wroblewski a obtenu un immense succès au Brésil où il s'est fait entendre devant la cour, à l'occasion de la fête qui a été donnée pour la prestation du serment de la princesse Isabelle à la constitution. L'empereur du Brésil, pour récompenser le jeune et brillant virtuose, lui a remis la décoration d'officier de la Rose et l'a nommé pianiste et compositeur de la cour. C'est une juste et légitime récompense.

L'Académie des Beaux-Arts, appelée à décerner les grands prix de sculpture entre les sept concurrents entrés en lice parmi les huit concurrents admis à concourir, a décerné le premier grand prix à M. Raymond Barthélemy,

né à Toulouse le 41 juin 1833, élève de M. Duret ; le second grand prix à M. Jules-Isidore Nettson, né à Seignelay le 9 juin 1836, élève de MM. Duret et Dantan. Le sujet traité par les concurrents était Oreste à l'autel de Minerve.

Voici les noms des lauréats qui ont obtenu les prix au concours de gravure en taille douce : Premier grand prix, M. Henri-Joseph Dubouchet, né le 26 mars 1833, élève de M. Vibert ; deuxième grand prix, M. Pierre Miciol, né le 49 décembre 1833, élève du même maître ; premier second grand prix, M. Jean Adrien Nargeot, né le 9 août 1837, élève de MM. Dubouloz, Nargeot et Gleyre ; deuxième second grand prix, M. Adolphe-Joseph Huot, né le 15 novembre 1839, élève de M. Henriquet Dupont.

Les prix d'architecture ont été distribués comme suit : Premier grand prix, M. Joseph-Louis-Achille Joyau, né le 18 avril 1834, élève de M. Questel ; premier second grand prix, M. Paul Bénard, né le 25 mai 1834, élève de M. Lebas ; deuxième second grand prix, M. Julien Guadet, né le 25 décembre 1834, élève de M. André.

M. Landelle vient d'être chargé de la décoration de la salle des aides de camp au palais de l'Élysée.

Le comité de l'exposition de Bruxelles vient d'acheter à M. Meunier, élève de M. Calamatta, une grande et belle estampe représentant la *Chasse aux rats*, d'après Madou. La planche de M. Meunier, dit la *Gazette des Beaux-Arts*, est un échantillon très remarquable de cet art de la gravure qui tend à se développer en Belgique, au moment où il semble vouloir disparaître des autres pays de l'Europe. M. Madou, dans le tableau si bien traduit par M. Meunier, représente la famille d'un savetier occupée tout entière à pourchasser un rat qui se réfugie sous les meubles de l'humble logis. Cette petite scène familière est traitée avec beaucoup de naturel et d'esprit, un peu dans la manière des peintres anglais, notamment de Wilkie et de Mulready, et le graveur à son tour s'est inspiré des jolies planches de Doo.

Les ouvriers occupés à creuser le grand lac supérieur du Vésinet ont trouvé, dans un état de parfaite conservation, un camée richement monté, qui représente, disent les connaisseurs, la gracieuse figure de mademoiselle de la Vallière. En rapprochant cette pierre précieuse des divers portraits connus de la célèbre repentie, il ne restera, à ce qu'il paraît, aucun doute à cet égard.

Pierre OBEY.

Adolphe GOUBAUD, directeur-gérant.